

RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le quinze décembre à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 4 décembre 2017, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DUHAMEL, DURAND, FÉVRIER, PILLON ;
MM. BARILLEC, BIHEL, DOUBLET, LHEUREUX, MERIOTTE.

Absents excusés : M. HEUTTE (pouvoir M. TIHY)

ASSAINISSEMENT

La compétence Assainissement étant devenue communautaire, une harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire est nécessaire.

Assainissement collectif

Le Conseil Communautaire a décidé de porter le montant de la redevance assainissement à 1.64 €/m³ à compter du 1^{er} janvier 2018 (celui-ci s'élevait à 1.60 €/m³ en 2017)

Assainissement non collectif

Afin de respecter les obligations réglementaires au regard de la loi sur l'eau et particulièrement la nécessité de contrôler, au moins tous les 10 ans, toutes les installations d'assainissement non collectif, le Conseil Communautaire a décidé de retenir le principe d'élargissement du S.P.A.N.C (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sur tout le territoire de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle et de fixer la redevance annuelle d'assainissement non collectif à 25 €.

SALLE DES FÊTES

Plafond

Après réception et étude des devis de travaux concernant le plafond de la salle des fêtes, le devis de M. Dominique CHERON a été retenu.

De plus, l'éclairage à l'intérieur et à l'extérieur de la salle des fêtes sera remplacé par un éclairage à économie d'énergie.

Mise aux normes d'accessibilité

Après plusieurs études de faisabilité, les travaux de mise aux normes d'accessibilité vont commencer au 1^{er} semestre 2018.

S.I.E.G.E : ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de la rue Hameau des Champs doit être terminé. En effet, deux candélabres doivent être encore posés.

Suite aux nombreuses constructions, le long de la rue St Vincent (après la route de Thierville, direction Pont-Authou), il serait pertinent de compléter l'éclairage public jusqu'à la limite d'agglomération.

Un éclairage public dans la rue de l'Eglise serait également nécessaire, car celui-ci est inexistant.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Rue Roger Santais

Un panneau STOP va être installé à la sortie de la Rue Roger Santais, ainsi qu'un marquage au sol

Chemin de la Forêt

Le panneau cédez le passage qui a disparu va être remplacé.

Rue St Vincent

Des panneaux "Radars Fréquents" vont être installés en amont de chaque radar pédagogique.

VOYAGE SCOLAIRE AU FUTUROSCOPE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE GLOS-SUR-RISLE

Les instituteurs de l'école de Glos-sur-Risle organisent, cette année, un séjour de 3 jours au Futuroscope pour tous les élèves.

Le Conseil Municipal décide d'aider financièrement les élèves habitant à Glos-sur-Risle, en octroyant aux familles une somme de 50 € par enfant inscrit à ce voyage.

Un courrier sera envoyé aux familles, afin qu'elles adressent à la Mairie un RIB pour recevoir cette aide.

AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES DE MADAME DEBUIIS

M. le Maire propose d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires de Mme DEBUIIS, car son poste se diversifie et les tâches à effectuer sont de plus en plus nombreuses.

Le Conseil Municipal décide que Mme DEBUIIS effectuera 35 heures de travail par semaine réparties sur 4 jours, à compter du 1^{er} janvier 2018.

RECENSEMENT DE LA POPULATION – NOMINATION D'UN AGENT RECENSEUR

Considérant que la collectivité doit organiser pour l'année 2018, les opérations de recensement de la population, il convient de nommer un agent recenseur.

Après plusieurs recherches, Mme LEBOUCHER Josiane est nommée Agent Recenseur des opérations de recensement de la population 2018.